

MANUEL DE PRELEVEMENT ET CONDITIONNEMENT DES PRELEVEMENTS D'ANATOMIE ET DE CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES

28 Ter Rue Guersant 75017 PARIS

Tel : + 33 (0)1 45 72 30 00

Fax : +33 (0)1 45 72 43 43

info@putterman.org

INTRODUCTION

Ce manuel présente les différentes méthodes de conditionnement des échantillons prélevés à des fins d'étude d'anatomie et de cytologie pathologiques avant leur transmission dans un Cabinet de Pathologie.

L'ensemble des étapes précédant l'analyse du prélèvement au sein de notre structure est appelé processus pré analytique. Elle comprend notamment les renseignements sur le patient, la préparation de l'échantillon et sa transmission.

Du bon conditionnement des prélèvements va dépendre la qualité et fiabilité du processus analytique spécifique à notre spécialité médicale et ceci dans l'intérêt du patient

Le cabinet du Dr PUTTERMAN a donc rejoint le réseau Unilabs Pathologie sous le nom d'Unilabs Pathologie Paris et continue son engagement pour assurer réactivité, disponibilité et qualité dans la prise en charge et le contact auprès des patients.

EXAMENS REALISES

L'anatomie et cytologie pathologiques (ACP) est une spécialité médicale qui étudie les modifications morphologiques des organes et des cellules au cours des processus pathologiques.

Elle repose sur l'analyse des cellules et des tissus par diverses méthodes, principalement basées sur la morphologie. Elle a un but diagnostique. Elle permet en outre de fournir des éléments d'appréciation du pronostic des maladies, d'évaluer les résultats des traitements.

Les examens pris en charge comprennent deux types de techniques :

Techniques d'histologie sur les tissus (biopsies, pièces opératoires)

- Histologie standard
- Examens extemporanés : uniquement sur RDV
- Immunohistochimie
- Immunofluorescence

Techniques cytologiques sur des échantillons cellulaires (étalements de frottis, ponction d'organes ou des lésions, ponction d'épanchements, urines, analyses Paro- dentaire, etc.)

Cytologie standard de diagnostic :

- Par étalement
- En milieu liquide
- Sur liquide d'épanchement, urine

Cytologie de dépistage

- Frottis en milieu liquide
- Double Immuno marquage CINTec Plus
- Typage Viral HPV primaire ou de seconde intention

PRESTATION DE CONSEILS

Tout résultat d'examen peut faire l'objet d'une discussion ou d'une explication avec le Dr Putterman.

Toute réclamation parvenant au Cabinet, par lettre ou sur appel téléphonique, sera enregistrée et fera l'objet d'une réponse dans les plus brefs délais.

Dr Putterman est aussi sollicité pour la demande des avis sur des pathologies rares de l'ordre oculo orbitaires.

DELAIS DE REPONSES

Les techniques des prélèvements biopsiques ou cytologiques non gynécologiques peuvent nécessiter un délai de 24-48 h ouvrés après réception, avant l'interprétation et la transmission des résultats.

Les résultats pour les prélèvements d'exérèses seront transmis dans un délai de 48-72h ouvrés en fonction des contraintes de fixations et des techniques complémentaires nécessaires.


Les résultats des prélèvements cytologiques gynécologiques de dépistages et d'HPV primaire seront transmis dans un délai de 2-3 jours ouvrés.

Tous ces délais peuvent néanmoins varier en fonction des techniques complémentaires nécessaires ou de la difficulté à l'établissement d'un diagnostic.

Les résultats urgents seront transmis dans les délais les plus brefs en respectant toutes les contraintes liées à la technique.

DR Putterman et le médecin prescripteur peuvent se contacter par téléphone en cas de besoin.

Les Fiches D'examen Anatomopathologique devront contenir de manière obligatoire les renseignements présentés ci-dessous afin de pouvoir assurer le bon traitement des prélèvements.



DEMANDE D'EXAMEN ANATOMO-PATHOLOGIQUE
N° EXAMEN : _____

Dr Marc Putterman
Praticien Consultant AP-HP-NECKER - CHNO XV-XX
Expert près la cour d'Appel de Paris
Co. 751715376-SELAS

ÉTIQUETTE LABORATOIRE

Nécessaires pour un rendu des résultats en temps prévu.
Optimisation au niveau administratif

MÉDECIN	
NOM PRÉNOM DU MÉDECIN :	
CLINIQUE/ CENTRE :	
Adresse :	
Autres médecins à informer :	
Facturation : <input type="checkbox"/> Patient <input type="checkbox"/> Clinique	
Date du prélèvement :	Heure de prélèvement :
Date du prélèvement :	Heure de fixation :

PATIENT	
NOM :	DDN :
PRÉNOM :	<input type="checkbox"/> Homme <input type="checkbox"/> Femme
ADRESSE :	Téléphone :
N° DE SÉCURITÉ SOCIALE :	Email :
Caisse gestionnaire :	Code régime :
<small>Bénéficiaire CMU <input type="checkbox"/> C2S <input type="checkbox"/> AME <input type="checkbox"/> ALD <input type="checkbox"/> INVALIDE <input type="checkbox"/> Accord du patient pour la dématérialisation de la facture</small> <small>Joindre impérativement la copie attestation de droits</small>	

PRÉLÈVEMENT

Examen Extemporane : Oui Non URGENT

Nombre de flacons réceptionnés : _____

Biopsie Exérèse

Macroscopie :	Renseignements cliniques et/ou antécédents (schémas) :
Cadre réservé au cabinet	

Maitrise du délai de fixation

Bonne identification du patient

Les Fiches de Dépistage du Cancer du Col de l'Utérus devront contenir de manière obligatoire les renseignements présentés ci-dessous afin de pouvoir assurer le bon traitement des prélèvements.

Dr Marc Putterman
Praticien Consultant AP-HP-NECKER - CHNO XV-XX
Expert près la cour d'Appel de Paris
Co. 751715376-SELAS

DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS
(HPV - CYTOLOGIE CERVICALE)
Conformément aux recommandations de la HAS de juillet 2019

MEDECIN

Nom: _____ Prénom: _____
Adresse: _____ CP: _____

EXAMEN **IDENTITÉ DU PATIENT**

Nombre d'examen: _____ NCM de naissance: _____ Date de naissance: _____
Date de prélèvement: URGENT

ADRESSE PATIENT

Nombre de femmes: _____ Téléphone: _____ Email: _____
Rue, lieu dit: _____ Ville: _____

Opposition au traitement des données de dépistage organisé Accord du patient pour la dématérialisation de la fiche

ÉTIQUETTE LABORATOIRE

SÉCURITÉ SOCIALE Bénéficiaire: OMS CAS AME A.S.S. M.S.I.
N° de sécurité sociale: _____ Code région: _____ Carte professionnelle: _____

CYTOLOGIE **HPV**

Patiente de moins de 30 ans **Pratiénale de moins de 30 ans**

Réalisation d'un examen de cytologie cervicale primaire
• Si résultat ASCUS, réalisation d'un test HPV

Réalisation d'un examen de cytologie cervicale de contrôle (réflexe) ou en suivi de traitement

Réalisation d'un test HPV primaire
• Si résultat positif, réalisation d'un examen de cytologie cervicale

Réalisation d'un test HPV secondaire ou en suivi de traitement

RENSEIGNEMENTS CLINIQUES **SYMPTÔMES CLINIQUES** **CHIRURGIE GYNÉCOLOGIQUE**

Cycle menstruel régulier Oui Non
Date de l'examen: _____ Date des dernières règles: _____
Pilule: _____ D.I.U: _____
Hormonothérapie: _____
Dépistage vagin Col Endoccol Endomètre
Ménopause Oui Non TMS Année: _____
Grossesse Oui Non Semaine de gestation: _____ Biopsie Col Endomètre
Post-partum Oui Non Semaine après accouchement: _____ Vagin Vulve

Négatif Mycose Trichomonas Vaginite Cervicite Endocervicite Érosion app. bénigne Ectropion Polype Fibrome Ménorragie Saignement post-ménopause Saignement intermittent Test de Schiller + - Colposcopie + -

Conisation Biopsie Conisation Hystérectomie sub totale Wertheim Ovariectomie unilatérale bilatérale

ANTÉCÉDENTS **COMMENTAIRES CLINIQUES PRÉCÉDENTS**

CADRE RÉSERVÉ AU CABINET

Unilabs Pathologie Paris traite avec attention vos données à caractère personnel. Dans le cadre du RGPD, nous recommandons vos droits en tant que patient. Pour en savoir plus, consultez le site internet de la HAS: <http://www.unilabs.fr/Pathologie> ou contactez-nous au 01 45 72 43 43.

28 Ter Rue Guersant - 75017 PARIS - Tél. 01 45 72 30 00 - Fax. 01 45 72 43 43 - info@putterman.org

Nécessaires pour un rendu des résultats en temps prévu. Optimisation au niveau administratif

Bonne identification du patient

L'absence de renseignements pertinents administratifs et/ou cliniques sera considérée comme une non-conformité ; en fonction de la nature de la non-conformité, les prélèvements pourront être acceptés sous réserves ou rejetés. La notion de non-conformité sera notée dans le compte rendu réalisé par le Dr Putterman.

	Flacons/Lames	Fiche de Renseignement	Commentaires
INFORMATIONS ADMINISTRATIVES			
Nom du Patient	X	X	Obligatoire
Prénom du Patient	X	X	Obligatoire
Nom de naissance du Patient		X	Obligatoire
N S S du Patient	X	X	Obligatoire
Adresse du Patient		X	Obligatoire
Nom et cachet du Médecin prescripteur		X	Obligatoire
Adresse du Médecin		X	Obligatoire
Nom du Médecin devant recevoir le double du CR		X	Nécessaire
Attestations (CMU, ALD, etc)		X	Nécessaire. à joindre à la FR
INFORMATIONS MEDICALES			
Date et heure du prélèvement		X	Obligatoire
Heure de fixation		X	Obligatoire
Nature de prélèvement		X	Obligatoire
Siège du prélèvement		X	Obligatoire
Numérotation des flacons ou lames	X	X	Obligatoire
Renseignements cliniques			
Topographie de la lésion		X	
Orientation de l'exérèse		X	Nécessaire
Hypothèses diagnostiques		X	Obligatoire
Antécédents		X	Obligatoire
Traitement en cours		X	Nécessaire
Précision si risque infectieux		X	Obligatoire

FIXATION DES PRELEVEMENTS

La fixation a pour but de conserver la morphologie des tissus et des cellules le plus proche possible de celle retrouvée in vivo. Elle arrête la lyse des tissus et des cellules prélevés en modifiant leur structure chimique en particulier au niveau des protéines. Tous les prélèvements doivent être fixés à l'exception des ceux pour l'Immunofluorescence (IF), pour une thumorotheque et des Liquides Broncho Alvéolaire (LBA).

En fin d'examen extemporanée, la fixation des prélèvements devra être réalisée par le médecin ou par les infirmières du bloc.

Pour certaines techniques spéciales une partie du prélèvement fera l'objet d'un conditionnement particulier, le reste est fixé dans le formol.

Le type de fixation dépendra de la nature du prélèvement et du type d'examen demandé.

D'une manière générale, la fixation des prélèvements doit être aussi rapide que possible. Tout retard entraîne dans un premier temps des altérations irréversibles de certaines structures des cellules qui rendront impossible la réalisation des certaines techniques. Si le retard de fixation se prolonge, les altérations morphologiques des tissus et des cellules rendront impossible tout diagnostic.

Chaque type de prélèvement nécessite l'utilisation d'un fixateur adapté. Il faut connaître les risques possibles lors de la manipulation des fixateurs.

Fixation pour les prélèvements cytologiques

Les cytologies gynécologiques de dépistage en milieu liquide et des cytologies pour test HPV : le milieu de conservation spécifique SurePath de chez Becton Dickinson est le même pour ces deux techniques.

Les cytoponctions et les prélèvements d'écoulement mamelonnaires étalées sur lames doivent être séchés à l'air. Si le prélèvement ramène un fragment solide. Il sera fixé comme une biopsie. Ne jamais coller les lames, cela rend leur analyse impossible. Un milieu liquide, le cytoRich est souhaitable pour la récupération de ces cytologies.

Les liquides doivent être fixés dans l'alcool à 50°. Il est interdit de transmettre le prélèvement dans la seringue avec l'aiguille.

Les liquides à risques infectieux (LBA) : utiliser les flacons secs sans fixateur et transmettre rapidement au cabinet si possible dans de la glace (4°C)

Les lames pour la cytologie non gyn sont identifiées et doivent être placées dans des boîtes de transport spécifiques, correctement fermées.

Les cytologies liquides sont placées dans des flacons identifiés, correctement fermés.

Fixation pour les prélèvements biopsiques

Le fixateur employé pour les biopsies est le formol tamponné à 4% (flacon pré rempli) et fourni par nos soins. Il a pour avantage de donner une bonne définition des différents constituants de la cellule. Il permet la réalisation secondaire d'éventuelles techniques d'immunohistochimie ou de biologie moléculaire.

Les biopsies sont de petites tailles et d'une haute fragilité, très sensibles à l'encrassement et au dessèchement. Si elles ne peuvent pas être plongées dans le formol immédiatement, il faudra les déposer sur une compresse imbibée de sérum physiologique.

La durée de fixation des biopsies est d'au minimum 8h.

L'identification des biopsies est indispensable. Elle doit être claire et sans ambiguïté.

Il ne faut jamais mélanger différents types de prélèvement pour un même patient, au contraire faire un conditionnement pour chaque type de prélèvement, selon les indications du médecin qui effectue les biopsies.

Fixation pour les pièces opératoires

Les pièces opératoires, avant fixation, seront bien évidemment nettoyés. Elles pourront être orientées (à l'aide des fils, d'agrafes, d'encre) si la pathologie à étudier le nécessite.

Le fixateur à utiliser sera toujours le formol tamponné à 4%.

La durée minimum de fixation des pièces opératoires est de 24h et doit être entreprise dès que possible, le temps d'ischémie froide doit être inférieure à 1 heure.

Une bonne fixation initiale permet de traiter la pièce en technique rapidement, et donc de donner une réponse rapide.

Les prélèvements histologiques sont placés dans des flacons contenant du formol ; ces flacons doivent être adaptés en fonction de la taille et de la nature du prélèvement, et correctement fermés.

Conservateur pour les prélèvements particuliers

Les biopsies, en particuliers cutanées, devant bénéficier de technique d'immunohistochimie par immunofluorescence direct, seront placées dans un conservateur, le milieu de Michel, en attendant la technique. Ce milieu devra être frais, conservé au réfrigérateur et sera fourni par nos soins sur commande.

Le milieu de Michel a une date de péremption cour qui doit être strictement respecté.

Examens extemporanés

Les examens extemporanés se font sur RDV préalable auprès de notre Secrétariat.

Conditionnement des prélèvements

Tous les prélèvements doivent respecter les règles du triple emballage.

- Emballage primaire : les prélèvements réalisés sont déposés dans des flacons ou contenant adaptés à leur taille.
- Emballage secondaire : Les flacons doivent être insérés dans la plus longue poche des sachets de transport qui sera scellée, la fiche de renseignements est placée dans la deuxième poche.
- Emballage tertiaire : les sachets doivent être déposés dans une poche à navette, fermée, entreposés dans un lieu défini, sécurisé et ventilé.

TRANSPORT DES PRELEVEMENTS

Le transport est assuré soit par notre coursier soit par des coursier dépendants des sociétés externes.

Les prélèvements sont récupérés selon des plannings bien définis et coordonnés entre les prescripteurs et notre secrétariat.

DEMANDE DE MATERIEL

En cas de demande de matériel, nous vous invitons à transmettre votre demande à notre secrétariat par les différents moyens de communication.

Le matériel ainsi demandé vous sera expédié via notre coursier dans les plus brefs délais en fonction des plannings de ramassage des prélèvements.

En cas de demande urgent, merci de contacter notre secrétariat par téléphone.

HYGIENE ET SECURITE

La manipulation des prélèvements nécessite de prendre un certain nombre des précautions du fait des risques d'ordre chimique et infectieux.

RISQUES CHIMIQUES

Le formol

Le choix du flacon pour mettre le prélèvement et la quantité de formol seront adaptés à la taille du prélèvement

Pour les biopsies on utilisera de préférence des flacons pré remplis

Pour les pièces opératoires des flacons de différentes tailles sont à disposition (Volumen du formol 10 fois plus que celui de la pièce)

Les flacons devront être fermés correctement afin d'éviter toute fuite

Le formol est un produit irritant, classé cancérigène, mutagène ou toxique pour la reproduction (CMR) et qui doit être manipulé avec précautions.

Une lecture attentive de la fiche de données de sécurité consultable à l'adresse internet suivante doit être faite.

<http://www.alphapath.fr/telechargement/>

Les autres produits chimiques

Ce sont essentiellement des fixateurs pour la cytologie dont les fiches de données de sécurité sont consultables aux adresses indiquées.

Surepath :

<https://www.eifu.online/bdx/500017013/19889/FR>

CytoRich :

<https://assets.thermofisher.com/TFS-Assets/APD/Instructions/B312200%20CytoRichRed%20IFU.pdf>

RISQUES INFECTIEUX

Les pots doivent être hermétiquement fermés et propres pour le transport.

Afin d'éviter toute manipulation par le coursier et prévenir tout risque de contamination, les coursiers ne font que le ramassage des prélèvements conditionnés par le personnel du service qui a réalisé le prélèvement.

En cas de pathologie infectieuse connue il est indispensable de signaler cette pathologie sur la fiche de renseignement.

STOCKAGE ET ELIMINATION DES PRELEVEMENTS

Après analyses, les pièces opératoires fixées sont conservées 2 mois dans une salle dédiée et ensuite éliminées par filière spécifique pour incinération.

Les flacons vides de biopsies sont conservés en containers cartons pendant 1 mois, les flacons des cytologies gynécologiques 4 semaines, les cytologies non gynécologiques 15 jours et 30 jours pour les dossiers mixtes avant d'être éliminés par la filière déchets.

La conservation de ces éléments s'effectue dans les conditions appropriées assurant leur intégrité et des containers spécifiques sont utilisés pour leur élimination selon les règles rigoureuses en matière d'hygiène et sécurité.

Des analyses supplémentaires sont possibles à partir des blocs inclus en paraffine pendant une période de 10 ans.

CONSENTEMENT ECLAIRE ET PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Les informations cliniques, les antécédents familiaux peuvent être communiqués aux professionnels de santé qui effectuent une sous-traitance et nous vous demandons d'informer vos patients ou recueillir leur consentement le cas échéant.

Pour ce qui est du domaine de la recherche, le consentement par écrit sera toujours demandé.

CRITERE D'ACCEPTATION DES PRELEVEMENTS

Le non-respect des règles dans le mode de prélèvement, la fixation, le conditionnement du prélèvement, a transmission d'une fiche de renseignement incomplète feront que le prélèvement pourra être accepté avec des réserves voire refusées.

Dans tous les cas une fiche de non-conformité sera rédigée et transmise. Des critères ont été établis et retranscrits sur la fiche de non-conformité.

Les échantillons ne relevant pas de l'anatomie et cytologie Pathologiques ne seront pas acceptés.

Nous nous réservons la possibilité de refuser un échantillon, au cas par cas et toujours en le justifiant.

TARIFICATION

La tarification suit la CCAM-ACP consultable à l'adresse de l'Assurance Maladie :

<https://www.ameli.fr/accueil-de-la-ccam/outils/actes-frequents/index.php>